



**PRÉFÈTE
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

22 JUIN 2026

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté**

Affaire suivie par : Emma LELABOUSSE
Unité départementale de la Côte-d'Or
Tel : 03 39 59 65 94

Dijon, le **17 JUIN 2026**

courriel : emma.lelabousse@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture – Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial
Pôle Environnement et Urbanisme
Affaire suivie par : Sébastien MISSET
Tél : 03.80.44.66.01
Mel : pref-icpe-contact-public@cote-dor.gouv.fr

LRAR : **1A 174 296 0142 8**

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé le 9 février 2026 en télé-procédure un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'une nouvelle installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Verdonnet (21330) pour lequel un accusé de réception vous a été délivré le jour même.

Je vous informe d'une part, que conformément aux dispositions du Code de l'environnement, modifiées par la loi « Industrie Verte » du 23 octobre 2023, votre dossier est déclaré recevable et que j'engage l'ouverture de la phase de la consultation publique.

D'autre part, je vous invite à prendre contact, dès à présent, avec une société de registres dématérialisés de votre choix pour la mise en place du site Internet dédié à la consultation et de me communiquer très rapidement l'adresse Internet ainsi que l'adresse électronique qui seront utilisées pour cette consultation.

Je reviendrai très prochainement vers vous concernant l'organisation de cette consultation, en lien avec la commission d'enquête préalablement désignée par le Tribunal administratif de Dijon.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

la Préfète

Pour la Préfète et par délégation

Le Secrétaire général

Denis BRUEL

**Monsieur le Directeur
Parc éolien de La Craie
9 Mail Gay Lussac
95000 NEUVILLE-SUR-OISE**

Copie : Sous-préfecture de Montbard

23 JUIN 2020

12 JUIN 2020

Denis BRUEL
Le Secrétaire général
Bourla Prévise et par délégation